



Regularisation & vie familiale

Par **stevy206**, le **01/07/2011** à **18:26**

bonjour je suis un algerien de 33ans sans papier je vie en france depuis fin 2003 & j'ai un enfant nee en france d'une femme etranger(marocainne)depuis un an presisiment le 18/07/2010 est en ce moment j'ai un probleme avec ma compagne (la maman de l'enfant)elle lui a fait une nationalite marocainne residente en france depuis 6 mois elle a fait un livre de famille marocain au maroc sans mon autorisation n'es ma signiature & comme j'ai pas de papier je peut pas faire une main courante contre elle alor s'il vous plait je veut bien etre informer le plus vite sur la possibliter de faire un livre de famille sans mariage ni temoins aide moi s'il vous plait pour ouvrir une procedure judissier merci je suis en galaire.

Par **Domil**, le **01/07/2011** à **19:15**

Quelle est le problème ? Pourquoi devait-elle vous demander la moindre autorisation ? Vous n'avez pas plus de droit qu'elle